Juin 2019 • N° 13 Bulletin municipal d'information

Argenton-sur-Creuse

d'une rive à l'autre

Dossier
Etre bénévole, un choix volontaire

Communauté de communes
Le label "Ville et Pays d'art et d'histoire"

Vie associative
Les Donneurs de sang bénévoles
65 bougies pour des vies

Acteur économique
Les enseignes bio

Vie dans la ville
La Navette d'Argenton, transport urbain gratuit

La Chapelle Saint-Benoît

Ville Fleurie

Festival Mercuria

› infos pratiques

Mairie

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes
Horaires : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
le samedi, de 8 h 30 à 12 h.
Tél. 02.54.24.12.50 - **Mail :** contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr
Site : www.mairieargentonsurcreuse.com

Conseils municipaux

Vendredis 21 juin à 18h et 18 octobre à 20h salle du conseil à la mairie. Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

Conseils communautaires

Jeudis 27 juin et 17 octobre à 18h - salle du conseil communautaire.

Bureau d'information touristique

Adresse : 13, place de la République.
Horaires : Juin et septembre : du mardi au samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Juillet et août : du lundi au samedi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Le dimanche et les jours fériés (jeudi 15/08) : de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30
Tél. 02.54.24.05.30 - **Mail :** office-de-tourisme-argenton@wanadoo.fr
Site : www.ot-argenton-sur-creuse.fr

Ramassage des ordures ménagères

Ramassage annulé : Jeudi 15 août pour le secteur Argenton-Ville.

Accueils de loisirs

- **BAZ'A mômes** (6-12 ans), du 8 juillet au 2 août, de 13h30 à 17h30, dans les locaux de la garderie de l'école George Sand
- **BAZ'Ados** (12-17 ans), du 8 au 12 juillet, de 9h à 17h, dans les locaux du complexe sportif Lothaire Kubel.

Inscriptions sur le portail familles - Renseignements au 02.54.24.65.42 et sur le site internet de la mairie.

- **Accueil de loisirs du Cercle Laïque et Culturel (Le Pêchereau) :** du 9 au 31 juillet (inscriptions les 14 et 17 juin de 17h à 19h30, salle de réunion du complexe sportif Lothaire Kubel).

Ecole Rose Féart de Musique et de Danse

Activités proposées : initiation musicale à partir de 4 ans, large choix de pratiques instrumentales, pratiques collectives (percussions digitales, orchestre, jazz et musiques actuelles), ensembles vocaux (adultes et enfants), cours de danse (classique, moderne jazz, harmonique et rythmique).

Agenda : • semaine « Portes Ouvertes » du 17 au 22 juin 2019.
• Réinscriptions avant le 5 juillet
• Inscriptions à partir du 26 août
• Rentrée le lundi 9 septembre.

Cérémonie patriotique

Mardi 18 juin, Square Charles de Gaulle : Journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

Collectes de sang à Argenton (Espace Jean Frappat)

- Vendredi 14 juin de 13h à 19h - Journée mondiale des donneurs de sang bénévoles
- Mardi 2 juillet de 9h à 13h
- Mardi 13 août de 9h à 13h
- Mardi 8 octobre de 15h à 19h.

Du nouveau pour les déjections canines

Une canisette est désormais installée dans le parc situé dans le prolongement du parking Saint-Etienne (face au carrefour route de Châteauroux). Il s'agit d'un espace clos, en sable, de 4m x 4m, destiné à recevoir les déjections canines. Cet espace est entretenu et désinfecté par le service propreté voirie de la ville. Pour rappel, les propriétaires ont l'obligation de ramasser les déjections de leurs chiens sur l'espace public. Des sacs sont ainsi disponibles à l'accueil de la mairie et au bureau d'information touristique, ainsi que dans 3 distributeurs situés parc Scévole, promenade du Rabois et rue Claude Bernard. L'amende encourue pour non-respect de ramassage s'élève à 68 €. Dans le but de sensibiliser les propriétaires de chiens, les enfants ayant participé au centre de loisirs BAZ' à Mômes en avril dernier, ont confectionné des pancartes que vous retrouverez ça-et-là et qui ne devraient pas laisser indifférents…

Point sur les travaux des rues du Général Leclerc et de la Font Pie VII

Les travaux de rénovation démarrés à l'automne 2018 par l'effacement des réseaux, se sont poursuivis par le remplacement de l'éclairage public. Pour la rue du Général Leclerc, la réfection des trottoirs et de la chaussée, ainsi que l'aménagement d'un plateau surélevé, se termineront en juin. Le stationnement sera aménagé afin de créer un effet de chicane, pour limiter la vitesse et casser la linéarité de la rue, tout en préservant l'accès aux propriétés. Les travaux de la rue de la Font Pie VII seront achevés à l'automne 2019.

Recrutement d'un volontaire en service civique - BAZ'@web

Depuis janvier dernier, la commune a ouvert BAZ'@ web, espace multimédia d'accès gratuit. Cet espace est animé par un(e) jeune en service civique dont la mission consiste à accompagner les personnes souhaitant se familiariser avec les outils numériques, pour effectuer des démarches administratives, professionnelles ou personnelles. La municipalité lance un nouveau recrutement pour une mission identique, à pourvoir en septembre 2019. Les personnes intéressées peuvent contacter les services de la maire, de la mission locale ou consulter le site internet www.service-civique.gouv.fr.

Créations, reprises et transferts de commerces et entreprises de janvier à juin 2019

CRÉATIONS

LA NONA – *distributeur de pizzas* – 15, avenue Rollinat
EPICERIE L'HIRONDELLE – *vente de produits d'épicerie issus de l'agriculture biologique et eco-produit* – 20, rue de la Gare
LA BAIE D'HALONG – *restaurant asiatique et fabrication de plats cuisinés à emporter* - 4, rue Barbès
O'DELICES – *restauration rapide sur place ou à emporter, sandwicherie, pizzeria, salades* – 2 bis, rue Auclerc Descottes
LES TROBADORS – *agence de voyages, tour opérateur, séjours linguistiques, organisme de formation* - 14, rue du Point du Jour
CREMERIE NOUVEAU – *crèmerie, fromagerie, épicerie fine* – 12, rue Grande
THISY TRAVELS – *agence de voyages* – 32, rue Grande
STUDIO FIT – *coaching sportif* - 3, rue Auclerc-Descottes
MENUISERIE JOAQUIM DA SILVA – *travaux de menuiserie* - 5, rue du Petit Nice

REPRISES

L'AILE DORADO - *commerce de restauration rapide sur place ou à emporter* - 4, rue Gambetta - repris par la SARL HERBAULT.

TRANSFERTS

L'ATELIER VELOS – réparation, vente et location de vélos - transfert du 25, rue Gambetta au 12, Place de la République.

État-civil

NAISSANCES du 01/01/2019 au 30/04/2019.

Le 01/01/2019 : **Ewen SURCIN** ; **Kylian SIMONNEAU DAVID**. Le 24/01/2019 : **Lylouna PAPUCHON-ROUET**. Le 11/02/2019 : **Andréa CHASSIN**. Le 01/03/2019 : **Petit Paul MARCHIVE**. Le 07/03/2019 : **Lise DOUCKAGHE DU MOUSSAVOU GARROT**. Le 17/03/2019 : **Maël CHARPENTIER**. Le 27/03/2019 : **Thyego LASSALLE**. Le 30/03/2019 : **Léo MAURIN**. Le 11/04/2019 : **Tennessy BENOITON**. Le 19/04/2019 : **Kylian GABILLAUD**. Le 20/04/2019 : **Jeanne BOLLENOT ; Téhana ESCAVIS .**

MARIAGE du 01/01/2019 au 30/04/2019.

Le 20/04/2019 : **Jean-Luc GOYER** et **Brigitte MEURGUE**

DECES du 01/01/2019 au 30/04/2019 .

Le 06/01/2019 : **Daniel DURAND**, 62 ans. Le 08/01/2019 : **Michel BOUTONNET**, 83 ans ; **Pol LE FUR**, 83 ans. Le 09/01/2019 : **Etiennette VEYRIER** veuve **GARNIER**, 101 ans. Le 13/01/2019 : **Robert BRISSE**, 82 ans. Le 17/01/2019 : **Serge DIOTON**, 85 ans. Le 19/01/2019 : **Alice LORY,** veuve **RAVEAU**, 88 ans. Le 27/01/2019 : **Yves HUET**, 83 ans. Le 28/01/2019 : **Mauricette COUILLARD,** veuve **CHARRAIRE**, 80 ans. Le 03/02/2019 : **Georges QUILLON**, 95 ans. Le 22/02/2019 : **André GUYOT**, 88 ans. Le 27/02/2019 : **Jeannine GICQUEL**, veuve **LIGNEAU**, 90 ans. Le 01/03/2019 : **Micheline RENAUD**, veuve **BERNARD**, 87 ans. Le 25/03/2019 : **Michel GASPARD**, 84 ans. Le 28/03/2019 : **Jeannine FRANZINI**, veuve **PATUREL**, 91 ans. Le 01/04/2019 : **Hélène RENAUD**, 91 ans. Le 02/04/2019 : **Micheline PAPUCHON**, veuve **IBERT**, 85 ans ; **Colette MINARD**, 91 ans. Le 14/04/2019 : **Jean DESLOGES**, 87 ans. Le 21/04/2019 : Didier MALESSET, 67 ans

Sommaire

■ infos pratiques 2
■ éditorial 3
■ dossier 4-5
Etre bénévole, un choix volontaire
■ brèves 4-5
■ communauté de communes 6
Le label "Ville et Pays d'art et d'histoire"
■ expressions politiques 6
■ vie associative 7
Les Donneurs de sang bénévoles
65 bougies pour des vies
■ acteur économique 7
Les enseignes Bio
L'Hirondelle et Force Santé
■ vie dans la ville 8
La Navette d'Argenton, transport urbain gratuit
■ patrimoine 8
La Chapelle Saint-Benoît

Bulletin municipal d'information d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois
Direction de la publication : Vincent Millan
Crédits photos : Droits réservés
Réalisation : Imprimerie Le Trépan/Studio HachBé
Impression : Groupe Sodimass 36800 Le Pont Chrétien

› éditorial

Chères Argentonnaises, chers Argentonnais

Face à l'appauvrissement et à la fermeture des services publics en milieu rural, les entrepreneurs, les associations et les élus de notre territoire pourraient se laisser tenter par la démobilisation. Pourtant il n'en est rien et j'aimerais dans cet éditorial souligner toute la vie foisonnante de notre ville.

La culture, les loisirs et le sport font partie intégrante de notre paysage tant à travers la possibilité d'exercer une ou des activités tout au long de l'année que de les apprécier en tant que spectateurs à l'occasion de spectacles et de festivals, de conférences et d'expositions, de compétitions, de fêtes et d'animations diverses. Plus de 100 associations vous offrent la possibilité de vous adonner à une ou plusieurs de vos pratiques favorites, sportives, physiques, culturelles ou de loisirs.

La prise en charge médicale et sociale y est garantie pour chacun avec plus de 50 professionnels de santé installés sur la commune, un établissement d'accueil pour personnes âgées et des structures ou des associations pour accompagner enfants ou adultes lorsque ceux-ci ont besoin de la solidarité de tous.

Argenton offre un dispositif d'enseignement, général ou professionnel, complet de la maternelle au Lycée. Nous pouvons nous enorgueillir du classement des lycées Rollinat et Châteauneuf parmi les 3 premiers du département. Merci à toute cette équipe éducative.

Enfin, l'économie n'est pas en reste avec 150 commerces et des entreprises connues et reconnues pour leur savoir-faire et leurs projets de développement.

Aux portes de la vallée de la Creuse près du lac d'Eguzon, du Parc Naturel Régional de la Brenne et du pays de George Sand, la "Venise du Berry", porte l'empreinte de sa rivière. Ce patrimoine touristique au charme exceptionnel s'ajoute à celui, historique et culturel, remontant à la préhistoire et à l'époque gallo-romaine. C'est pour cela que notre communauté de communes travaille avec deux de ses voisines à obtenir le label « Pays d'Art et d'Histoire ».

Tout ceci ne pourrait exister sans le dynamisme et la volonté de tous ceux qui s'investissent, professionnels et bénévoles. Je tiens à les remercier pour tout ce qui a déjà été fait et à les encourager pour la suite et ainsi donner envie à toutes celles et tous ceux qui passeront par Argenton cet été de venir s'y installer et y vivre tout au long de l'année.

Vincent Millan
Maire d'Argenton-sur-Creuse

DESTINATION DÉTENTE : L'atelier Gestion du stress

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) organise depuis le mois de mars 2019, un atelier « gestion du stress », animé par Mme Simone SABROUX, qui possède une longue expérience en la matière, validée par une certification émanant de l'institut de formation «Anne-Marie FILLIOZAT».

Cet atelier est ouvert à tous les Argentonnais désirant acquérir des notions théoriques sur le stress et sa gestion au quotidien. Des exercices de respiration sont proposés en séance ainsi qu'une séance de relaxation en groupe de 10 personnes maximum. Il a lieu une fois par semaine le jeudi soir de 19h15 à 20h15, en dehors des périodes de vacances scolaires. Les séances sont gratuites. Afin de passer un moment très relaxant, il est conseillé d'amener son tapis de sol ainsi qu'une couverture pour pouvoir profiter au maximum de ce moment de détente et de bien-être.

Les inscriptions se font auprès de Mme Simone SABROUX au 09.73.10.44.57 ou auprès de Mme Aurélie LAVILLONNIERE au CCAS, au 02.54.24.65.24

Zoom sur l'éclairage public

Entreprise depuis plusieurs années déjà, la rénovation de l'éclairage public argentonnais s'est poursuivie récemment par la mise aux normes des installations. Ainsi, pour se mettre en conformité, les armoires de commande ont été intégralement remplacées. A cette occasion, des horloges astronomiques ont été installées, permettant d'affiner la programmation de l'éclairage en matière d'horaires, allumage-extinction. Les lampes énergivores sont progressivement remplacées par des lanternes LED, les derniers sites réalisés étant les hameaux de Vavre et Pébaudet. Le choix a également été fait d'abaisser la luminosité après 23h sur certains secteurs, par exemple place Carnot. L'uniformisation des horaires de coupure d'éclairage entre minuit et 6h du matin a aussi été entérinée, pour l'ensemble des hameaux argentonnais.

Etre bénévole, un choix volontaire

Argenton-sur-Creuse peut s'enorgueillir de compter de très nombreuses associations qui constituent un élément fondamental de notre cohésion sociale, sportive, culturelle, artistique, mémorielle… Leur action rayonne sur son territoire et bien au-delà.

Les associations d'Argenton occupent une place essentielle dans notre vie collective et constituent un élément important de lien social. Elles fondent leur légitimité sur la participation libre, active et bénévole de citoyens à un projet collectif.

Chacun profite de l'action de ces associations, quelquefois sans même en être conscient…

- *Vous allez au cinéma ?* C'est grâce à l'action des bénévoles de l'association Eden Palace !
- *Vous faites du sport au complexe Lothaire Kubel ?* C'est grâce à l'action des bénévoles des associations sportives !
- *Vous assistez aux festivals de l'été: Festiv'été, Mercuria, Debussy ?* C'est grâce à l'action des bénévoles de la « Société Musicale d'Argenton », de « Mercuria », de « Debussy en off » !
- *Vous peignez ou modelez au Moulin du Rabois ?* C'est grâce à l'action des bénévoles des associations « Cercle des Beaux-Arts », « Amis des Arts », ou encore « Artboretum » !
- *Vous pratiquez votre passion à la Maison d'Animation de Saint-Etienne ?* C'est grâce à l'action des bénévoles du « Cercle Laïque et Culturel » !
- *Vous jouez au bridge à l'Hôtel de Scévole ?* C'est grâce à l'action des bénévoles de « Argenton Bridge Club » !
- *Vous dansez à la salle d'évolution dans les Jardins de la Mairie* ? C'est grâce à l'action des bénévoles de « Familles Rurales », des « Tréteaux du Pont Vieux » ou d'« Apaches dancers » !
- *Vous jardinez aux Jardins de la Grenouille ?* C'est grâce à l'action des bénévoles des « Jardins Partagés » !

Etc, etc. la liste est longue…

Et si vous aussi, vous étiez bénévole dans une association ?

Être bénévole, on le voit, cela peut être l'opportunité de « donner du sens à sa vie », de se rendre utile et de développer ses compétences dans un contexte non marchand, de construire des projets en commun avec d'autres passionnés, de rencontrer des personnes qui partagent nos valeurs.

Être bénévole, cela peut se réaliser de manière diverse, depuis l'investissement ponctuel pour « donner un coup de main » lors d'une manifestation par exemple, jusqu'à la prise de responsabilité dans la gouvernance de l'association, par la candidature au Conseil d'Administration, voire au bureau.

La Ville d'Argenton organise un Grand Forum des Associations qui aura lieu le 14 septembre à la Halle de la Grenouille. Vous pourrez y découvrir toutes les associations, rencontrer leurs bénévoles, vous renseigner sur leurs activités et, pourquoi pas, décider de les rejoindre… elles ont besoin de vous.

Vous trouverez également un répertoire des associations argentonnaises, ainsi que leurs contacts, sur le site internet de la mairie, sur celui de l'Office de Tourisme, ou dans le guide pratique de la Ville.

Mais qui sont tous ces bénévoles ? Quelle motivation les anime, les pousse à s'investir, à se retrouver, à se réunir pour organiser leur action ? Nous en avons rencontré quelques-uns

René Dudognon, *bénévole à la section Pétanque de l'Union Sportive Argentonnaise*

Je suis bénévole depuis une quarantaine d'années, avant tout par passion de la Pétanque et de la Boule lyonnaise. J'aime organiser, j'aime rendre service, j'aime la convivialité. Bien sûr, quand on est aussi engagé que moi, il y a des moments de ras-le-bol et de découragement, mais, si je songe parfois à m'arrêter, je suis persuadé que ces activités me manqueraient. Pour être franc, le service rendu aux autres grâce au bénévolat m'apporte un épanouissement personnel.

Marie Lamamy, *bénévole au Cercle des Beaux-Arts*

Je suis d'abord entrée au Cercle pour participer aux activités: dessiner, peindre, graver… Et puis il m'a semblé naturel de participer.

J'aime les gens.

J'adore partager, échanger avec les « gens d'en bas » et les « gens d'en haut » (clin d'œil).

Dans mon bénévolat, au-delà de notre passion pour l'art, nous communiquons, nous écoutons, nous échangeons, nous partageons, nous créons des amitiés. Bien sûr, mon activité professionnelle limite le temps que je peux y consacrer, je gère donc mon engagement à la mesure de mon emploi du temps. Mais pour moi, qui dit « association » dit « vie ». N'attendons pas que les anciens laissent tomber pour assurer la relève !

Stéphane Bordat, *bénévole au Comité de jumelage Ulm Wiblingen*

J'ai connu cette association il y a dix ans lorsqu'elle a aidé financièrement ma fille, comme les autres collégiens, à faire le voyage à Ulm. Il m'a semblé naturel que toute ma famille y adhère. Au fil du temps, je suis passé d'un bénévolat ponctuel, lors des marchés de Noël, à un engagement dans le Conseil d'Administration, enfin parmi son Bureau. Ce qui me motive ? Une super équipe de « mordus », de très bons moments passés ensemble. Et surtout, j'aime rencontrer des gens très différents : les exposants du marché, les amis allemands, les lycéens de Rollinat et leurs professeurs… Nous accueillons tous ceux qui veulent nous rejoindre, quelles que soient leurs disponibilités, leurs compétences… Et puis, vous savez, moi-même je ne parle pas allemand ! Ce n'est pas grave, on arrive toujours à se comprendre !

Catherine Raverdy, *bénévole à Accueil du cœur 36*

C'est avant tout l'idée de ces Syriens qui fuyaient, ces enfants noyés, qui m'a poussée à bouger. Il m'est devenu nécessaire d'agir, de rencontrer d'autres gens dans le même état d'esprit, de chercher ce que l'on pouvait faire, nous, à notre niveau. Je pense que de telles volontés peuvent être la base capable de faire bouger les gouvernements, les lois… Je crois en l'associatif car je crois qu'il existe une intelligence collective, qui émerge lorsqu'on se réunit, qu'on discute, qu'on fait des bilans, qu'on prend des décisions, qu'on réfléchit aux projets. J'ai ainsi le plaisir de rencontrer des gens très différents, en dehors de mon cercle amis/travail/famille. Cela me sort de mon confort, me déstabilise, et ça, c'est vivre !

MERCURIA, 30 ans d'histoire à poursuivre

Depuis 30 ans, chaque mois de juillet, pendant 3 jours, le festival MERCURIA accueille à Argenton-sur-Creuse, des ensembles de « danses et musiques traditionnelles » venus des quatre coins du monde et valorisant le patrimoine immatériel par la présentation des danses et musiques régionales et internationales. Il est organisé par un comité qui gère la programmation, la logistique, l'accueil du public, des danseurs et musiciens et plus encore.

Pour que MERCURIA perdure dans les années futures, le comité recherche des personnes pour s'investir dans cette association. N'hésitez pas à contacter Madame Michèle Dupont, Présidente au 06.85.78.11.53.

NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'OFFICE DE TOURISME

La compétence tourisme relevant désormais de la Communauté de Communes, une offre a été mise en place au niveau du territoire, avec la création d'un nouvel office de tourisme regroupant 4 bureaux situés à Argenton, Eguzon,Saint-Gaultier, Gargilesse.

De ce fait, un site internet commun s'imposait, pour mettre en valeur et promouvoir les atouts du territoire de la nouvelle Communauté de communes afin de permettre aux visiteurs comme aux habitants de la région, de découvrir ou redécouvrir l'offre touristique, culturelle, sportive, de restauration ou d'hébergement.

Il est accessible par le site de la communauté de communes www.lavalleedelacreuse.fr

Les BAZ': des services municipaux

Depuis presque un an plusieurs services gérés par la municipalité partagent un dénominateur commun : Baz'Ados, Baz'à Mômes, Baz'@web et Baz'A livres. La Baz'Ados et la baz'à Mômes désignent les centres de loisirs pour les 12-17 ans et les 6-12 ans. La baz'@web est l'accueil dédié aux apprentis du numérique à la maison d'animation de Saint-Etienne. Les baz'A livres ont été mises en place dans des lieux publics couverts de la commune : vous pouvez y trouver et y déposer des livres pour vos lectures. Ouvrez l'œil ! Les BAZ'sont faites pour vous : profitez-en !

Le label « Ville et Pays d'art et d'histoire »

Depuis quelques mois, trois Communautés de communes de la Creuse et de l'Indre :

- Monts et vallées Ouest Creuse
- Marche Occitane Val d'Anglin
- Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

se sont associées pour travailler à l'obtention du label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire ».

Créé en 1985, ce label est attribué par le ministre de la Culture, après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, aux communes ou groupements de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.

L'objectif de nos trois Communautés de communes est de valoriser les richesses du territoire, regroupant plus de 80 communes, sous ce même label. Cette association des trois Communautés s'explique par la mise en valeur de la Vallée des Peintres, tout au long de la Creuse, de Fresselines (23) à Argenton (36).

Le projet avance à grands pas. La démarche, qui a reçu un avis favorable dans chaque Conseil Communautaire, en est maintenant à la phase de finalisation d'un diagnostic actualisé des richesses des trois territoires.

Trois chargées de mission, une dans chaque Communauté, travaillent de conserve sur la constitution du dossier de candidature. Après le diagnostic viendra l'élaboration d'un plan d'actions. Cette entreprise, financée en grande partie par les fonds européens Leader, nécessitera encore une année de travail. Car il s'agit également de coordonner les deux départements, l'Indre et la Creuse, et les deux DRAC (directions régionales des affaires culturelles) des deux régions, Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire.

Avec la labellisation, un service du patrimoine et un animateur de l'architecture et du patrimoine pourraient être mis en place pour conduire les actions décidées et travailler avec des guides-conférenciers.

La création d'un centre d'interprétation du patrimoine serait constituée comme centre commun d'information et d'exposition.

La labellisation se traduira également par des actions de sensibilisation avec les écoles et les jeunes. Tout ceci devrait être un véritable levier de changement pour le territoire, comme pour ses acteurs, à l'horizon 2020.

› expressions politiques

Majorité municipale

Ecole Paul Bert, rue Grande et place Carnot, pôle radiologie, Maison d'Animation de Saint-Etienne, rues du Général Leclerc et de la Font Pie VII, Accueil informatique pour tous, aires de jeux, transport quotidien dans la ville, appels de courtoisie vers les personnes âgées, etc… La majorité municipale travaille sans relâche pour qu'Argenton soit toujours aussi dynamique et accueillante alors que, pendant ce temps, l'opposition s'entête à vouloir faire croire que les comptes de la commune sont en péril. Depuis le début du mandat, elle tente d'interpeler nos administrés sur la solidité de notre équilibre budgétaire. A tort ! Oui, c'est vrai nous investissons pour l'avenir donc nous empruntons, mais toujours en étant sûrs de pouvoir rembourser et sans jamais empêcher la naissance de nouveaux projets. Notre commune est une des rares qui n'a pas vu augmenter le taux des impôts locaux depuis presqu'un quart de siècle. Existe-il meilleur indicateur que celui-ci pour juger de sa bonne santé financière ? C'est à vous d'apprécier la qualité de notre action et le bien-fondé de son financement.

Opposition municipale

20 minutes

Voilà désormais le temps nécessaire pour traverser notre ville depuis la refonte des feux de la place de la République…

La majorité municipale serait-elle nostalgique des fameux bouchons d'Argenton ? Les plus anciens d'entre nous se rappellent sans doute de cette époque et de ces files ininterrompues de véhicules qui laissaient souvent une mauvaise image de notre ville, provoquant chez les automobilistes une appréhension de la traverser.

Afin d'éviter le centre-ville, des déviations improvisées se sont créées, certains empruntant désormais les voies secondaires, lesquelles ne sont pas adaptées à une telle circulation, ce qui risque de provoquer des nuisances pour les riverains et pour les piétons.

Dans un article de presse, la majorité se félicitait et se satisfaisait néanmoins de ce nouvel agencement, qui semble pourtant loin de faire l'unanimité au sein de la population !

Cette nouvelle organisation semble avoir été décidée sans prise en compte des conséquences concrètes pour la population.

Au moment du vote de cette mesure, le groupe d'opposition avait pourtant demandé que le nouveau feu installé sur la place soit conditionné à un détecteur afin d'éviter un déclenchement systématique et inutile. En vain.

Ludovic LIVERNETTE

L'Amicale Argentonnaise des Donneurs de Sang Bénévoles fête ses 65 ans

Créée en 1954 par M. Jacques Pinon, premier président, l'amicale n'a jamais cessé d'évoluer, façonnée par des facteurs sociaux et réglementaires.

Cet anniversaire dédié à ses fondateurs, promoteurs, donneurs, responsables et membres des amicales qui se sont succédé, prendra un caractère bien particulier.

Depuis 65 ans, ils ont donné vie et forme au don du sang, fidèles au souci initial d'être au service des malades.

Le président actuel, M. Bernard Désiré, en poste depuis 25 ans, a toujours œuvré afin de promouvoir les dons.

Secondé par un conseil d'administration de 22 personnes, sa forte motivation à trouver de nouveaux donneurs tout en les fidélisant, reste sa priorité.

Cette équipe dynamique et investie organise 7 collectes par an en partenariat avec l'établissement français du sang de Châteauroux, tout en menant régulièrement des actions de sensibilisation sur divers forums et manifestations. Forte de ses 180 adhérents, l'amicale se retrouve pour des manifestations « plus légères » telles que méchoui, voyages, loto, distribution de colis de Noël…

Dans le cadre de la journée mondiale des donneurs de sang que l'amicale met à son programme pour la 2e fois en juin prochain, 3 évènements importants sur 3 jours marqueront ce week-end festif mais également placé sous le signe de la solidarité, en vous invitant à participer à un acte généreux et vital pour la société, acte synonyme de vies sauvées.

Vendredi 14 juin :	*Collecte de sang, salle Jean Frappat 13h-19h* *Collation gourmande autour d'un caricaturiste et de l'écrivain auteur des "tontons flingueurs"*
Samedi 15 juin :	*repas et spectacle cabaret, salle Jean Frappat à partir de 20h*
Dimanche 16 juin :	*randonnée "les pas du cœur" espace Jean Frappat à partir de 8h30*

› acteur économique

Les enseignes Bio

Force et santé… vous bien !

L'enseigne Force et Santé est manifestement une des plus anciennes de notre ville puisqu'elle a ouvert au 50 rue Grande en 1963.

Elle a su préserver son esprit précurseur et visionnaire en s'adaptant et en développant une gamme de produits naturels qui répondent à la demande d'une clientèle privilégiant le bio.

Dans sa boutique du 18 rue Grande (depuis 2015), Brigitte Communier, grâce à son expérience et à ses connaissances, vous conseillera sur les produits artisanaux et locaux proposés, comme le savon de La Pérouille, le miel de Saint Gilles, la sève de bouleau de Baraize ou bien encore la farine de Sainte Fauste.

Côté bien-être, vous serez séduits par un large choix d'huiles essentielles, de produits cosmétiques, de fleurs de Bach sans oublier les compléments alimentaires.

Ouverture : du mardi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h30 à 18h30.

Le samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Tél : 02.54.24.11.47

La belle envolée de L'Hirondelle

Née dans le sud de l'Indre il y a 7 ans, l'épicerie itinérante l'Hirondelle commercialise à bord de son camion jaune des produits d'épicerie issus de l'agriculture biologique sur les marchés de Saint-Gaultier, d'Argenton et de La Châtre.

Elle propose également un service de livraison à domicile et approvisionne de nombreuses cantines scolaires et des associations locales.

Forte de son expérience, l'Hirondelle a complété son offre depuis mars dernier avec l'ouverture de sa boutique au 20 rue de la Gare à Argenton.

Vous y trouverez un large choix de produits bio, de nombreuses références de vrac, mais aussi un rayon de produits frais (fruits, légumes, produits laitiers, poisson), de l'épicerie sèche, des cosmétiques et des produits ménagers.

Dans cette accueillante boutique riche en senteurs et en couleurs (à proximité du parking de la gare), Léna, Cécile et Muriel se feront un plaisir de vous y recevoir et de vous guider dans vos achats.

L'épicerie l'Hirondelle, certifiée Ecocert FR-BIO-01 est aussi comptoir d'échange de la monnaie locale la Lignière.

Contact : 02.54.34.45.20 - 06.71.59.26.78
epicerielhirondelle@yahoo.fr

La Navette d'Argenton, transport urbain gratuit

Depuis octobre 2018, la municipalité a intensifié son service gratuit de transport urbain par minibus. Ainsi, la « navette » fonctionne toute l'année, sauf les jours fériés et en fonction des conditions météorologiques, les mardis matin, mercredi après-midi, jeudi après-midi, vendredi matin et samedi matin.
Deux circuits sont mis en place :
Circuit n° 1 : Chemin de la Vigne aux chèvres, Résidence 19 mars 1962, les Baignettes, Vavre, Lagué, Pied Baudet, Vaux, Les Narrons, Square Duchemin, Parking de la Bonne Dame, Avenue Rollinat-La Font Nodon, Mairie, rue du Petit Nice, Avenue George Sand, EHPAD, Maison de Santé
Circuit n° 2 : Lotissement du Grand Fontgilbert, Place Saint-Amand, Maison d'Animation St Etienne, Camping Les Chambons, Rue de L'Abattoir, rue du Stade du Lycée, rue du 9 juin 1944 (carrefour de la Chocaterie), La Bazannerie, Les Narrons, Square Duchemin, Avenue Rollinat,-La Font Nodon, Mairie, rue du Petit Nice, Avenue George Sand, EHPAD, Maison de Santé, Avenue Rollinat-Pont Neuf.

La navette et son conducteur, Yan Ladame.

Ce service est accessible à tous mais priorité est donnée aux personnes présentant des difficultés à se déplacer. L'inscription en mairie est obligatoire afin que soit remise une carte de transport. Pour obtenir des renseignements, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie (02.54.24.12.50), du bureau d'information touristique (02.54.24.05.30), ou vous rendre sur le site internet de la mairie : www.mairieargentonsurcreuse.com, rubriques « démarches pratiques » / « transport urbain LA NAVETTE ».

Le minibus comprend 8 places. La navette est parfois « victime » de son succès et en cas d'affluence, le circuit peut être doublé pour permettre le transport de toute personne désireuse de se déplacer. Un travail va désormais être mené afin de matérialiser les arrêts, avec indication des horaires et des circuits à chaque desserte. L'acquisition d'un véhicule accessible aux personnes à mobilité réduite est également à l'étude.

› patrimoine

La chapelle Saint-Benoît

En 1484, Antoine Barbaud, prieur de Saint Marcel-Lès-Argenton collabora avec le Seigneur d'Argenton, Louis de Bourbon de Montpensier pour la construction de la Chapelle Saint-Benoît et du collège adjacent, deux des plus beaux monuments d'Argenton, sur la rive gauche de la Creuse, juste au pied de la ville haute (la ville médiévale).

Avec sa nef unique à voûtes d'ogives dont les clés portent les armoiries d'Antoine Barbaud, la chapelle, montre clairement la charnière entre le style gothique et le style Renaissance.

Si le collège abrite aujourd'hui l'école de musique et de danse Rose Féart, il n'en a pas toujours été ainsi. Il tenait lieu de logis pour les prêtres et la chapelle, de lieu d'instruction. En 1782, le logis sert de prison à la ville ; preuve en est des barreaux restés aux fenêtres.

Utilisée comme entrepôt à grains et annexe du marché au blé à la révolution, la Chapelle Saint-Benoît fut vendue comme bien national le 19 juin 1793 et reconnue propriété communale par la loi du 5 floréal an V (24 avril 1797).

En 1872, le conseil municipal décida de la rendre au culte à condition que la restauration de ce monument ne se fasse pas aux frais de la commune et une souscription fut lancée auprès des habitants.

Restaurée en 1873 sur les plans d'Alfred Dauvergne, architecte départemental, elle fut sérieusement endommagée en juin 1940 et accueillit les cercueils des victimes du 9 juin 1944.

Classée monument historique le 31 mai 1944, ses vitraux furent restaurés en 1945 par M. Chicot, maître verrier à Limoges. Le clocher, restauré en 1966 par l'Administration des Beaux-Arts, est couvert en bardeaux de châtaignier.

Depuis elle n'a plus sa vocation cultuelle mais elle sert de salle d'exposition ou de concert dont peuvent bénéficier associations et particuliers. C'est un lieu magique qui met en valeur des artistes - peintres et sculpteurs - de la région et où résonnent à merveille les voix et les instruments.